



C.Q.F.D Lesbiennes Féministes
Cqfd.lesbiennesfeministes@gmail.com

Appel à contributions pour le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles présenté à la 80e session de l'Assemblée générale sur la gestation pour autrui et la violence contre les femmes et les filles

Notre contribution porte essentiellement sur les questions 1 et 15 : *Quelles formes spécifiques de violence les femmes et les filles subissent-elles dans le cadre de la GPA ? Quelles mesures les États, les organismes régionaux et les institutions internationales devraient-ils prendre pour lutter contre la violence et les autres violations et atteintes aux droits humains liées à la GPA ?*

CQFD Lesbiennes Féministes, créée en 1997, est une association lesbienne qui lutte contre la lesbophobie dont sont victimes les lesbiennes. Elle gère un fonds destiné à financer les honoraires d'avocates en soutien aux lesbiennes qui, victimes de lesbophobie, décident d'engager une action en justice.

CQFD Lesbiennes Féministes était par ailleurs engagée au sein de la Coordination Lesbienne en France (CLF), une fédération lesbienne dont elle a assuré la présidence pendant 10 ans jusqu'à sa dissolution en 2017 et qui a rassemblé jusqu'à 20 organisations lesbiennes.

Au sein de cette fédération, CQFD lesbiennes féministes portait la question de la lesbophobie, mais aussi de la Gestation Pour Autrui (GPA), sujet qui figurait dans sa plateforme revendicative dès 2001, considérée comme entorse à la dignité humaine, violence contre les femmes et atteinte à leurs droits.

De 2009 à 2013, les organisations membres de la CLF se sont opposées avec succès aux projets du mouvement LGBT de revendiquer la GPA en tant que droit, lors des marches annuelles des fiertés, à Marseille, Paris et Strasbourg, mais en vain à Lyon.

En 2013, la CLF a officiellement quitté l'InterLGBT (Paris Île-de-France) avec laquelle elle collaborait depuis les années 80, en raison d'une incompatibilité politique avérée. En effet, L'interLGBT a, à son tour, revendiqué la GPA comme un droit et la prostitution comme un travail, ce qui est inconcevable pour nous, lesbiennes féministes.

Notre investissement militant s'est alors orienté vers le mouvement féministe en France afin de constituer ensemble un front contre la marchandisation des femmes et des enfants. Nos actions ont culminé en 2018, avec la création, de la Coalition Internationale pour l'Abolition de la Maternité de Substitution (CIAMS), dont notre organisation, CQFD Lesbiennes féministes, est l'une des quatre fondatrices.

Cette longue introduction nous permet de décrire un contexte bien particulier.

Dans cet appel à contribution, les organisations féministes et/ou en faveur des droits humains aborderont la question de la GPA comme une forme de violence contre les femmes (traite humaine, violence médicale, économique, psychologique, atteinte à l'égalité femmes-hommes ...). Fortes de notre expérience et de notre vécu, nous aborderons ici la question des violences symboliques à l'égard des femmes et des lesbiennes engendrées par la GPA.

Jusqu'aux années 1990, en France la coparentalité, réunissant des couples de lesbiennes et de gays, était l'une des solutions pour organiser des projets parentaux. Cependant, la question de la reproduction et du désir d'enfant n'était pas centrale dans le mouvement. Puis le besoin d'intégration sociale d'une partie du mouvement gay (gay = homosexuel masculin en français) s'est manifesté par la volonté exprimée de « faire



famille », mariage, puis enfants, tandis que se développaient les filières transfrontalières de GPA permettant de contourner l'interdiction en France.

C'est alors qu'au sein de ce mouvement LGBT si peu attractif pour les lesbiennes, s'est développé « le droit à l'enfant », enfant produit par une femme rémunérée pour ce « service ».

Dès lors, nous, femmes lesbiennes n'étions plus considérées comme des compagnes de lutte, mais comme des gestatrices potentielles, comme l'a exprimé l'un d'eux lors d'une réunion « *les hommes sont fait pour la guerre et les femmes pour faire des enfants* ». De personnes humaines, femmes et lesbiennes, nous étions ainsi ramenées à la condition de reproductrices potentielles, ce qui est d'une grande violence, violence que nous avons vécue comme telle. Nous étions brutalement confrontées à ce que l'une des participantes lesbiennes a qualifié d'« homopatriarcat ».

Divers témoignages nous sont remontés :

- A Bruxelles, une jeune femme est interpellée dans la rue par un jeune homme (gay ou non) qui, à brûle-pourpoint lui dit, « *je vous trouve jolie, est- que vous accepteriez de me "donner" des ovocytes ?* »
- Lors d'un repas, une jeune lesbienne est sollicitée directement et publiquement par un couple gay qui lui demande si elle veut bien être leur « mère porteuse ». Cette jeune femme nous explique qu'elle a d'abord envisagé d'accepter, car elle se sentait « redevable ». Après réflexion elle a refusé, mais se reproche encore d'avoir éprouvé ce sentiment de « redevabilité », d'infériorité intériorisée ou de compassion inappropriée.
- Deux jeunes femmes se sont engagées dans ce qu'elles croyaient être des projets de coparentalité avec des couples gays, l'une par militantisme LGBT, l'autre par amitié. Elles comptaient conserver leur place de mère de l'enfant, en partageant son éducation. L'une et l'autre se sont retrouvées brutalement évincées dès la naissance de leur enfant alors même qu'elles n'avaient jamais envisagé de l'abandonner. Depuis, elles réclament justice pour retrouver leur place de mère auprès de leur enfant, mais elles se heurtent à un contexte judiciaire qui ne leur est pas favorable.

Ces cas, dont nous avons eu connaissance concrète dans un contexte homosexuel, ne sont bien sûr pas réductibles à l'homosexualité, mais relèvent d'un modèle patriarcal encore prévalent. Ils démontrent la violence symbolique de la GPA, un système dans lequel toute femme appartient potentiellement à une classe subalterne, utilisable dans la procréation pour autrui. Dans ce système, toute femme ou fille en âge de procréer doit se sentir « redevable vis-à-vis d'autrui » en raison de sa capacité reproductrice.

Seule une interdiction mondiale de la GPA, par le biais d'instruments internationaux pourrait envoyer un signal clair à nos sociétés, indiquant que l'appropriation du corps et des capacités reproductrices des femmes par la GPA contribue à leur déshumanisation et porte ainsi atteinte à notre humanité commune.

Catherine Morin Le Sech Marie Joséphe Devillers

Co-présidentes de CQFD Lesbiennes féministes